



CMA CGM Agence France - Informations Clients

Lundi 04 septembre 2023

Cher client,

Afin de fluidifier le traitement de votre documentation export, nous souhaitons apporter quelques précisions quant aux informations nécessaires à indiquer sur vos instructions de chargement dès lors qu'un nouveau tiers apparaît sur vos connaissements.

Pour chacun de ces nouveaux tiers (chargeur, consigné, notifié) nous avons besoin :

- ✓ Du nom complet tel que repris sur le Kbis (ou autre registre selon les pays de localisation de ce tiers)
- ✓ De l'adresse complète
- ✓ D'un contact
- ✓ D'un numéro de téléphone
- ✓ D'une adresse mail
- ✓ De tout élément imposé par les douanes locales (CNPJ pour le Brésil, le RUC pour l'Equateur, RFC pour le Mexique, IEC pour l'Inde... liste non exhaustive)
- ✓ Pour les particuliers, nous vous invitons à nous fournir la copie de la pièce d'identité ou du passeport en complément de vos instructions

Chaque tiers est vérifié sur les listes SDN via le site <https://sanctionssearch.ofac.treas.gov/> et ce, afin de vérifier qu'il ne fait l'objet d'aucune sanction, CMA CGM ayant à cœur de protéger toutes les parties du contrat de transport.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.
Nos équipes restent pleinement mobilisées pour vous satisfaire.

L'équipe CUSTOMER CARE
Agence France